

# Acteur de **LIEN SOCIAL !**

Guide des  
**services**  
et tarifs 2019



ENTRETIEN  
DE LA  
**MAISON**

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
**HANDICAP**



Il y a des gestes  
qui rassurent...  
d'autres  
qui font du bien...

Il y a des gestes  
de tous les jours...

et d'autres  
**exceptionnels**

Vu à  
la télé



ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS

l'ADMR de l'Ardèche intervient sur tout le Département

# ADMR Ardèche - TARIFICATION 2019

SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP

→ Dispositifs d'Aide à Domicile « Soutien et accompagnement du handicap et des personnes fragiles de 60 ans et plus », financés par le département ou les caisses de retraite.

	Date d'application	Tarif Jours Ouvrables	Tarif Dimanche et Jours Fériés	Participation horaire des clients jours ouvrables et complément de tarification	Majoration dimanche et jours fériés (hors 1 <sup>er</sup> mai)
<b>CARSAT Caisse Générale Assurance Retraite</b>	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>20,80 €</b>	23.70 €	Selon barème CARSAT en euros Complément ADMR : 1,00€	
<b>Caisse de retraite des MINES</b>	1 <sup>er</sup> Janv.2019	<b>20,80 €</b>	23.40 €	Selon barème MINES en euros Complément ADMR : 1,00€	
<b>APA zones urbaines</b> ( Allocation Personnalisée d'Autonomie) Conseil Départemental Ardèche	1 <sup>er</sup> janv.2019	<b>21,30 €</b>	21.30€	Participation client variable selon prise en charge de 1 € à 1,97€	<b>Forfait : 5.55 €</b>
<b>APA zones rurales</b>	1 <sup>er</sup> mai 2019	<b>22,00 €</b>	22 €	Participation client variable selon prise en charge de 1 € à 1,97 €	<b>Forfait : 5.55 €</b>
<b>DDASS - Direction action Sociale</b> (Aide sociale pour les actes ménagers) Conseil Départemental Ardèche	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>21,30€</b>	21.30€	1.05€, 2€, 3€ selon barème APA	
<b>Caisse de Retraite CAMAVIC</b>	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>20,80 €</b>	NON	Selon barème CARSAT en euro Complément ADMR: 1,00€	
<b>Caisse de retraite des artisans et commerçants - RSI</b>	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>20,80 €</b>		Selon barème RSI en euro Complément ADMR: 1,00€	
<b>Caisse de retraite Education Nationale MGEN - CESU</b>	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>20,80 €</b>	NON	Selon la participation MGEN Complément ADMR: 1 €	
<b>Caisse de retraite MSA</b> <b>MSA « Bien Vivre à domicile »</b> <b>MSA répit des aidants familiaux</b>	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>20,80 €</b>		Selon barème MSA Complément ADMR: 1,00€	
<b>Caisse de retraite de la fonctions publiques CNRACL</b>	1 <sup>er</sup> fév. 2019	<b>20.80 €</b>	NON	Selon barème CNRACL Complément ADMR: 1,00€	
<b>AUXILIAIRE DE VIE (AVS) publics fragiles</b>	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>22,75 €</b>		jours ouvrables	<b>Forfait : 5.69€</b>
<b>Handicap - PCH</b> (Prestation Compensation Handicap) Conseil Départemental Ardèche	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>21,30 €</b>	21.30€	Complément ADMR : 1,45 €	<b>Majoration 25%</b>
<b>CHEQUE DOMICILE LIBERTE - 75 ans et plus</b> (transport accompagné )	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>21,80 €</b>		Frais Km parcourus à 0.35€/km	
<b>Heures complémentaires publics fragiles ( SPEC)</b>	1 <sup>er</sup> janv. 2019	<b>22,00 €</b>			<b>Forfait : 10.30€</b>
<b>Soutien sorties d'Hôpital ADOMI + 70 ans</b>	1 <sup>er</sup> janv. 2019	à partir de <b>20,41 €</b>	NON	<b>Tous les dispositifs d'Aide à Domicile bénéficient de 50 % de réduction ou crédit d'impôt sur le reste à payer.</b>	
<b>Soutien sorties d'Hôpital ADOMI - 70 ans</b>	1 <sup>er</sup> janv. 2019	À partir de <b>20,41 €</b>	NON		

# ADMR Ardèche - TARIFICATION 2019

## Services à destination de tous sans critères d'âge

**Garde d'enfants de plus ou moins de 3 ans - Tarifs au 1<sup>er</sup> juin 2019**  
(y compris tôt le matin ou tard le soir) - de 1 à 3 enfants simultanément

\* Services soumis à TVA 10% : + 6 ans

<b>Garde enfants ponctuelle</b>	<b>24,00 € HT *</b>
<b>« FORMULE Enfants - moins de de 16 heures par mois »</b>	<b>23,00 € HT*</b>
<b>« FORMULE Enfants - 16 heures et plus par mois »</b>	<b>22,60€ HT*</b>

**ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ**

Aide de la CAF  
(Prestation Accueil Jeune Enfant  
- PAJE) possible à partir de 16  
heures de garde et plus par mois

**Suivi et accompagnement des devoirs - Soutien scolaire - Tarifs au 1<sup>er</sup> juin 2019**

<b>Tarif horaire 1<sup>er</sup> juin 2019</b>	<b>24 € HT*</b>
-----------------------------------------------	-----------------

**Soutien à la parentalité - PROFamilles ADMR**

<b>PROFAMILLES TISF</b> (Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale)	<b>42,65 €</b>	Pas d'intervention weekend et jour férié <b>Dispositif financé par la CAF le Département ou la MSA</b>
<b>PROFAMILLES AVS</b> (Auxiliaire de Vie Sociale)	<b>27,94 €</b>	Pas d'intervention weekend et jour férié <b>Dispositif financé par la CAF le Département ou la MSA</b>

**ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON**

**Simplifiez vous la vie ! Votre confort à la maison . Tarifs au 1<sup>er</sup> juin 2019**

(\*) Services soumis à TVA 10% pour les – de 60 ans

<b>Ménage/ repassage - Entretien du linge</b> Courses , repas - Intendance /Gardiennage lors d'absences temporaires - Incapacités temporaires surveillance animaux ...	<b>22,00 € HT *</b>
<b>Petit jardinage ou bricolage - Service ponctuel</b> (* ) NOTA : TVA 20% sur jardinage public de – de 60 ans	<b>28,00 € HT*</b>
<b>Formule « Jardin, Brico 16 + »</b> Engagement de 16 heures par an – (* ) NOTA : TVA 20% sur jardinage public – de 60 ans	<b>26,00 € HT*</b>

**Tous les dispositifs  
d'Aide à Domicile  
bénéficient**

**de 50 % de réduction  
ou crédit d'impôt sur le  
reste à payer.**

**Le devis est gratuit**

. Forfait **intervention/ déplacement services de confort, garde d'enfants, soutien scolaire** : 1,90€ + 10% de TVA

. Majoration intervention WE et jours fériés ( hors 1<sup>er</sup> mai) : 45 %

# ADMR Ardèche - TARIFICATION 2019

## Les autres services

### TELEASSISTANCE FIXE ou Mobile Filien ADMR - Tarifs janvier 2019



▪ Installation à domicile , dépannage - Forfait	55,00€
▪ Abonnement selon formule - par mois	
Filien Domicile ( hors options )	29,90€
Filien Mobilité (hors options )	46,00€
Filien Habitat pour une maison plus sûre!	Sur devis selon besoins



TELÉASSISTANCE AU DOMICILE  
www.marque-nf.com

### Livraison de repas à domicile - Tarifs 2019

(\*) Services soumis à TVA 10% pour les moins de 60 ans

selon secteur et formules choisies à partir de 8,90€\* à 12€\*

### La Cuisine Ardéchoise - cuisine centrale ADMR / Traiteur



#### Notre Cuisine Centrale « La Cuisine Ardéchoise »

située sur St. Félicien , peut selon vos demandes assurer la livraison de repas ou un service traiteur pour des établissements externes à l'ADMR : collectivités / déjeuners -réceptions professionnelles- réception de particuliers ...

sur devis selon besoins  
**Contact : 04 75 06 25 77**

### Prévention santé, et lien social

Je partage et je vis de nouvelles expériences

Je m'informe et je prends soin de ma santé

Je voyage

Je profite d'avantages club

Je suis solidaire de l'action de l'ADMR



#### Un bouquet d'activités et de découvertes .

Une action financée et soutenue par la Conférence des financeurs dans le cadre de la loi ASV sur la prévention et le bien vieillir .

Adhésion annuelle 35€

ardèche  
LE DEPARTEMENT



Tous les dispositifs d'Aide à Domicile bénéficient

De 50 % de réduction ou crédit d'impôt sur le reste à charge

l'ADMR de l'Ardèche intervient sur tout le Département





SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS

ACCOMPAGNEMENT  
DU  
HANDICAP

Bien Vivre CHEZ SOI !

BON A SAVOIR

**Vous avez 60 ans  
et plus, ou**

- Vous vivez seul(e), la montée en âge vous fragilise, ou
- Vous êtes en situation de handicap sans condition d'âge, ou
- Vous sortez peut-être de l'Hôpital, ou encore vous êtes un aidant familial...

**Selon votre situation et vos revenus l'ensemble de nos services d'Aide à Domicile sont intégralement et/ou partiellement finançables par des dispositifs sociaux.**

**Les principaux dispositifs de financement de votre Aide à Domicile :**

#### **L'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)**

- **Pour qui ? Pour toutes les personnes de 60 ans et plus.**
- Les heures d'aide à domicile APA sont des heures financées par le Conseil départemental de l'Ardèche.
- Le nombre d'heure et le financement seront établis après évaluation par une assistante sociale du département et ce en fonction de votre niveau de dépendance (grille AGGIR : dépendance niveau 1 à 4) et de vos revenus.

#### **Les heures financées par les caisses de retraite**

- **Pour qui ? Pour toutes les personnes retraités de plus de 60 ans.**
- Les heures d'aide à domicile caisse de retraite sont des heures financées par les organismes de retraite CARSAT, RSI, MSA, MGEN etc...
- Comme pour l'APA, le nombre d'heure et le financement seront établis après évaluation des services sociaux de la caisse concernée, et ce en fonction de votre niveau de dépendance (grille AGGIR dépendance 5 et 6) et de vos revenus.

#### **Les heures financées dans le cadre d'un handicap**

##### **(PCH : Prestation de Compensation du Handicap)**

- **Pour qui ? Pour toutes personnes souffrant d'un handicap (physique ou mental) - sans condition d'âge**
- Les heures d'aide à domicile PCH sont des heures financées par le Conseil départemental. Le nombre d'heure et le financement seront établis après évaluation des services sociaux et médicaux concernés et ce en fonction du niveau de handicap et de vos revenus.

#### **Les heures financées après une hospitalisation**

##### **→ ARDH : Aide au Retour à Domicile après Hospitalisation**

##### **• Pour qui ? L'ARDH est destiné uniquement aux personnes retraitées après hospitalisation**

- Les heures sont financées par les caisses de retraite (CARSAT, MSA, RSI, etc...)
- L'ARDH est une somme forfaitaire d'un montant de 504€ (CESU ou versement bancaire). Ce montant correspond à 2h d'intervention d'une aide à domicile par semaine pendant 3 mois

##### **→ Les ADOMI : heures Plateforme d'Aide à Domicile après hospitalisation**

##### **• Pour qui ? L'ADOMI est une aide destinée à TOUS après hospitalisation.**

- Les heures sont en général financées par les mutuelles (EOVI, MUTUALIA, etc...)
- Cette aide est attribuée sans condition de ressource.

#### **Les heures « DOMICILE LIBERTE » pour vos sorties et accompagnement extérieur**

##### **Pour qui ? Pour les personnes de plus de 75 ans.**

- La prestation « Sortir Plus », facilite la sortie des personnes âgées de leur domicile, et permet de maintenir le lien social le plus longtemps possible. Le financement est effectué sous la forme de Chèques Emplois Services Universels (Cesu), pré-financés et nominatifs, attribués par les caisses de retraite complémentaire. Chaque chéquier a une valeur de 150 € et comprend 10 chèques de 15 € chacun. Par chéquier, sans condition de ressources, une participation financière est demandée de 15 € pour le premier chéquier, de 20 € pour le second et de 30 € pour le troisième. Chaque personne peut bénéficier de trois chéquiers par an maximum.
- Les chéquiers sont valables une année civile et peuvent être utilisés jusqu'à la fin janvier de l'année suivante.



pour tous,  
toute la vie,  
partout

ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON

ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ

Bien Vivre CHEZ SOI !

BON A SAVOIR

- Vous êtes actif ou jeune retraité

Nous facilitons  
votre quotidien !

### Nos services de confort

#### Pour qui ? Pour tous - Familles et seniors actifs

- En fonction de vos demandes et de vos besoins , nous établissons un devis , validé par un contrat signé par vos soins . Le devis est bien sûr gratuit.
- Chez nous , aucun frais d'ouverture de dossier ou de gestion de votre contrat .
- Pas d'obligation non plus en terme d'engagement sur un volume d'heure ou une durée de contrat.
- Selon la loi en vigueur vous bénéficiez de manière automatique d'une réduction ou crédit d'impôts de 50 % sur les factures acquittées sur l'année civile.
- Les chèques emplois services préfinancés sont acceptés.

### Nos services de garde d'enfants à domicile :

#### Pourquoi choisir ce mode de garde ?

- Les enfants restent dans un cadre familial, dans le respect de leur rythme de vie
- Pour gagner du temps en n'ayant pas à les transporter, faire des sacs, préparer un repas ou un goûter etc...
- Les enfants peuvent être gardés même s'ils sont malades
- Nous pouvons intervenir tôt le matin et tard le soir ainsi que le week-end

#### Quels sont les + de la garde d'enfants ADMR ?

- 1, 2 ou 3 enfants le tarif horaire reste le même!
- Pas de surcoût sur les horaires atypiques (tôt le matin ou tard le soir)
- Des solutions de garde partagées peuvent être mises en place
- L'aide à domicile peut faire un peu de ménage pendant que l'enfant dort
- Elle peut préparer les repas, emmener ou ramener votre enfant à la crèche à l'école, ou sur les activités de loisirs

#### Quelle aide possible ?

« LA PAJE » Prestation d'Accueil du Jeune Enfant pour les enfants de 0 à 6 ans (**minimum de 16h00 de garde par enfant par mois** ). Les demandes s'effectuent par les parents auprès de la CAF. Les frais restant à charge ouvrent droit à 50% de réduction ou crédit d'impôts.

Les Aides de la CAF, cumulées à la réduction d'impôt rend le service très accessible financièrement si vous avez des enfants de - 3 et 6 ans . Ponctuel ou régulier, le service est à envisager comme un mode de garde complémentaire à l'offre existante (crèche, assistante maternelle, halte garderie).

### Les heures financées après une hospitalisation

#### → Les ADOMI : heures Plateforme d'Aide à Domicile après hospitalisation

- Pour qui ? L'ADOMI est une aide destinée à TOUS après 48h d'hospitalisation.
- Les heures sont en général financées par les mutuelles (EOVI, MUTUALIA, etc...)
- Cette aide est attribuée sans condition de ressource.



## Soutien à la PARENTALITE

### Aide et accompagnement social des Familles Fragilisées

Une rupture, une grossesse difficile, un décès, des problèmes de santé, ou encore la fragilité sociale peuvent perturber l'équilibre familiale

**Un soutien extérieur est alors nécessaire.**

**Nous sommes là pour vous aider!**

#### Nos services :

Le service **PROFAMILLES ADMR** apporte une aide à domicile sociale et éducative destinée aux familles (et familles monoparentales) en difficultés temporaires.

L'objectif des équipes PROFAMILLES ADMR est de restaurer l'équilibre au sein de la cellule familiale par une intervention sociale préventive, éducative et réparatrice visant à favoriser l'autonomie des personnes et leur intégration dans leur environnement et créer ou restaurer le lien social.

La valeur ajoutée de nos professionnels (TISF et AVS) est qu'ils interviennent auprès de la famille dans sa globalité et dans toutes ses préoccupations et pas seulement auprès des enfants.

Bien Vivre  
CHEZ SOI !

BON A  
SAVOIR

#### Nos services aux Familles Fragilisées

**Pour qui ? Pour toutes les familles avec enfants de moins de 16 ans**

- L'évaluation des besoins au domicile et la constitution des dossiers de financement sont faites par les équipes PROFAMILLES ADMR auprès de la CAF, du Conseil Départemental (PMI : Protection Maternelle et Infantile) ou de la MSA.
- Les prises en charge accordées varient selon les motifs d'intervention : de 80 à 100 heures sur une période initiale de 6 mois et peuvent être renouvelées. C'est toujours les équipes PROFAMILLES ADMR qui se chargent du renouvellement des prises en charge.
- **Selon la loi en vigueur vous bénéficiez de manière automatique d'une réduction ou crédit d'impôts de 50 % sur les sommes restant à votre charge .**



Nous contacter  
*Votre association locale ADMR*

*La Fédération ADMR Ardèche (siège)*

19, Impasse Jean Monnet - CS 40011 - 07200 - Aubenas  
Tél.: 04 75 35 10 50 - [www.admr-ardeche.fr](http://www.admr-ardeche.fr)



ADMR Ardèche

**Services PROFAMILLES ADMR** (siège)

19, Impasse Jean Monnet - CS 40011 - 07200 - Aubenas  
Tél.: 04 75 35 73 34